

Index égalité professionnelle femmes-hommes 2025

1403 salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs et de l'index
397 femmes et 1006 hommes

Indicateur	Valeur de l'indicateur	Points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur
1 – Écart de rémunération (en %)	1,70%	38	sur 40
2 – Écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	0,80	20	sur 20
3 – Écarts de promotions (en points de %)	1,20	15	sur 15
4 – Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	100%	15	sur 15
5 – Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	2	5	sur 10
INDEX		93	100

Représentation équilibrée dans les postes de direction

Indicateur Rixain

Représentativité parmi les cadres dirigeants	
Femmes	Hommes
3	21
13%	87%

Représentativité dans les instances dirigeantes	
Femmes	Hommes
3	13
19%	81%